

NOUVEL ACCORD !

LA DIRECTION NE VOUS DIT PAS TOUT
TRAID-UNION NE SAIT PAS TOUT
LA CFDT ÉCLAIRE TOUT !

PIÈGE #3 UN ACCORD QUI PASSE À CÔTÉ DE SA CIBLE...

Cet accord ne concerne que 3% des salariés qui osent déclarer leur temps de travail réel.

Pour augmenter le pourcentage de saisie du temps de travail :

- ❑ Laisser les salariés saisir leur temps de travail.
- ❑ Ne plus avoir de pression des managers qui dissuadent la saisie du temps de travail.
- ❑ Rendre obligatoire la saisie du Temps de Travail.
- ❑ Et pourquoi pas une pointeuse comme cela se fait ailleurs, sans que cela soit perçu comme un outil de surveillance ?

#Pensez-y pour voter en 2023 !

